

Décembre

Mairie de
BOESENBIESEN

22 Rue Principale
67390 BOESENBIESEN

Tél. 09 75 66 75 48

Fax 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr



NOTE D'INFORMATIONS

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le **secrétariat de mairie** sera **fermé**

du 24 décembre 2012 au 02 janvier 2013 inclus

Reprise normale des permanences le 03 janvier 2013

En cas d'urgence, veuillez contacter :

⇒ **au Maire** (Jean-Blaise LOOS 03.88.85.36.53)

⇒ **aux adjoints** (SIMLER Henri 03.88.85.32.21 — KEUSCH J-Jacques 03.88.85.37.51)

Horaires d'ouverture :

- ⇒ Lundi 17h à 19h
- ⇒ Mercredi 08h à 09h
- ⇒ Jeudi 16h à 18h



*La fête des Personnes Agées
aura lieu le 13/01/2013*

Le Maire,
les Conseillers Municipaux et
le Personnel Communal
vous souhaitent leurs meilleurs
vœux pour 2013

VIEUX PAPIERS ET CARTONS 2013

En 2013, le Club des Jeunes ramassera
les vieux papiers et cartons

⇒ **mercredi 24/04/2013**

⇒ **mercredi 30/10/2013**

Comme toujours, vous pourrez déposer,
devant vos maisons, les vieux papiers
en paquets ficelés ou dans des cartons.

La benne sera également à disposition
du public dans la Rue de l'Ecole!

CIRCULER EN HIVER

La **carte conseil** du Conseil Général du
Bas-Rhin est disponible en mairie. Cette
dernière vous permet de connaître les
axes qui sont dégagés en fonction des
priorités durant l'hiver 2012/2013.

Vous pouvez également vous tenir
informé grâce au site Internet
www.inforoute67.fr ou sur **France
Bleu Alsace** (101.4 FM).

PENSEZ À DÉNEIGER VOTRE TROTTOIR ET L'ACCÈS À VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

Pour la sécurité de tous, **les habitants de la commune
sont invités à déneiger leur trottoir lors des
intempéries hivernales.**

Il est également important **de dégager l'accès aux boîtes
aux lettres** pour permettre au facteur de
distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles.
Les facteurs distribuent votre courrier 6 jours sur 7, et
durant les intempéries hivernales, leur mission est rendu
difficile lorsque les accès aux boîtes aux lettres ne sont pas
dégagés.

Enfin, **pour éviter tout risque en cas de verglas, il est
conseillé de répandre sur le trottoir des cendres, du
sable, du gravier, de la sciure de bois ou du sel.**

CITOYENNETÉ

Il est constaté régulièrement que **les chiens ou les chats
laissent des traces de leurs passages** dans les espaces
verts, les places publiques ou les voies communales.

Par respect pour les riverains, les personnes qui les
empruntent et celles qui les entretiennent, **ne laissez pas
vos amis les bêtes souiller ces endroits.**

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

**!! A compter du 1er janvier 2013, les
autorisations de sortie du territoire sont
supprimées !!**

Aussi, les mineurs non accompagnés par leurs parents ne
pourront sortir du territoire français **qu'avec une carte
nationale d'identité ou un passeport.**

Si votre enfant doit partir en voyage organisé (scolaire,
associatif...) en 2013, merci de vous adresser à la mairie pour
connaître les démarches à suivre.

SMICTOM

FERMETURE DES DECHETERIES

L'ensemble des déchèteries est exceptionnellement fermé les **lundis 24 et 31 décembre 2012 toute la journée.**



RATTRAPAGE DE COLLECTE

En raison des jours fériés du Mardi 25 et du Mercredi 26 décembre 2012, les services du SMICTOM sont contraints de procéder au rattrapage des collectes des ordures ménagères.

Boesenbiesen sera donc collectée de la manière suivante :

- rattrapage du 25/12 : **samedi 22 décembre pour le bac jaune, début de collecte à 4h45;**
- rattrapage du 26/12 : **samedi 29 décembre pour le bac gris, début de collecte à 4h45.**

EN 2013, NOS DECHETERIES CHANGENT !

Aujourd'hui en Alsace Centrale, plus de la moitié des déchets que nous produisons sont apportés en déchèterie. Avec 15 filières de récupération, nos déchèteries assurent 78% de valorisation des déchets. Elles sont donc désormais la première source de recyclage de nos déchets ! Il devient nécessaire de mieux connaître le fonctionnement de ces sites et d'en réguler l'accès. C'est pourquoi en 2013, l'accès aux déchèteries sera réservé aux détenteurs d'une carte d'accès.



Avec 39.500 tonnes collectées et 362.000 visiteurs en 2011, les déchèteries sont le premier mode de collecte de déchets de notre territoire. La mise à disposition de cartes en 2013 doit nous permettre de connaître plus finement l'utilisation de ces sites par les usagers : fréquentation par jour, heure et période, nombre moyen de visites par an par type d'utilisateur, etc. Ces informations nous permettront de redimensionner ces lieux de collecte afin de faire face aux nouvelles filières de valorisation qui se mettent progressivement en place et d'organiser le service pour assurer plus de fluidité de circulation et plus de sécurité sur les sites.

Une carte sera attribuée à chaque foyer. Les professionnels sont également concernés. Les usagers pourront faire la demande de carte dès fin janvier. Celle-ci leur sera envoyée à domicile à partir de juin. **L'accès aux déchèteries sera réservé uniquement aux porteurs de carte à partir de septembre 2013.**

Fin janvier 2013, un Journal du Tri expliquera en détail la mise en place de ce nouveau dispositif. Vous retrouverez également une information régulière dans votre bulletin communal. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site du SMICTOM www.smictom-alsacecentrale.fr ou à nous contacter au **0800 77 04 13**.

REVISION ELECTORALE 2012/2013

DERNIER RAPPEL !

Vous vous êtes installés à Boesenbiesen, vous êtes majeur ou allez l'être au cours de l'année, l'inscription sur la liste électorale vous concerne.

Les électeurs dont la carte électorale présente une erreur ainsi que les électeurs européens souhaitant s'inscrire sur les listes complémentaires pour les élections municipales et celles des représentants français au Parlement Européen, sont également invités à s'adresser en mairie.

Si vous êtes concernés, merci de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et ce avant le **31/12/2012**.

**A TOUS LES CONCERNES, MERCI DE NE PAS ATTENDRE LE 31 DECEMBRE 2012
POUR EFFECTUER VOS DEMARCHES ELECTORALES !**

A Boesenbiesen, **une permanence sera assurée le 31/12/2012, de 9h à 11h.**